

Chargé de prévention

Durée : 2 jours (14 heures)

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables :

- de citer l'importance des AT et MP et d'identifier leurs origines dans le BTP,
- de se positionner dans l'organisation de leur entreprise, de transmettre les messages prévention en interne en utilisant les leviers des enjeux de la prévention,
- de rechercher dans les textes ou d'utiliser les différents acteurs institutionnels pour répondre aux obligations réglementaires,
- de gérer des actions simples de prévention (préparation d'un chantier, suivi et gestion des actions préventions).

Public concerné

Chefs d'entreprise, conjoint(s)/e(s) et collaborateur(s)/trice(s) du chef d'entreprise dans le secteur du bâtiment.

Niveau de connaissances préalables requis

Afin de suivre au mieux l'action de formation, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance suivant :

- Parler, lire et écrire français
- Maîtriser les calculs mathématiques de base (addition, soustraction, multiplication)

Contenu pédagogique

1er jour

- Importance et origine des accidents du travail et maladies professionnelles
- Les grands principes réglementaires :
 - Obligations du Chef d'entreprise (PGP, DU, pénibilité), et des autres acteurs de l'acte de construire
 - Les règles spécifiques liées au BTP
 - Les enjeux de la prévention, des leviers d'action pour initier la prévention
 - Rôle du chargé de prévention et son positionnement au sein de son entreprise
 - La transmission des messages au sein de l'entreprise
 - Le rôle des principaux acteurs institutionnels de la prévention dans la relation avec l'entreprise et le chargé de prévention

2e jour

- Méthode pour préparer les actions prévention chantier en y intégrant l'évaluation des risques et le transfert des mesures aux salariés suivant la méthode HALTES : Hygiène, Approvisionnement, Livraison, Technique, Énergies, Secours
- Application à des situations de chantier et à des risques spécifiques: travail en hauteur
- La gestion organisationnelle de la prévention :
 - les vérifications et le suivi des équipements de travail
 - la gestion des équipements de protection individuelle et des formations prévention
 - le suivi santé

Moyens pédagogiques

La formation s'articule autour de phases théoriques qui sont ensuite exploitées lors d'applications à partir de cas concrets de situations réelles d'entreprises artisanales.

Moyens techniques, d'encadrement, de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats

- La formation sera assurée par un formateur, spécialiste technique et pédagogique.
- Formation théorique et participative axée sur l'échange «formateur-professionnels».
- Études de cas pratiques en salle.
- Remise d'un fascicule support de travail et de ressources réglementaires.
- L'organisation de la journée ainsi que l'application des règles de sécurité seront assurées par le formateur.
- La signature de feuilles d'émargement contre signées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.
- L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée par un QCM en fin de formation.

Le + de la formation : deux jours pour veiller à la sécurité dans son entreprise



technique tout développement durable
corps d'état

couvreurs
plombiers
chauffagistes

électriciens

plâtriers
peintres

paysagiste - vrd
travaux publics

menuisiers
charpentiers

maçons
carreleurs

serruriers
météliers

métiers
de la pierre

prévention
sécurité

formations
tertiaires

formations
diplômantes